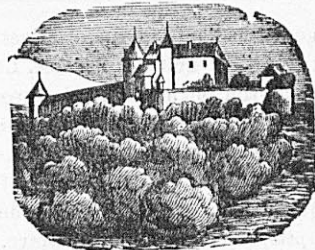




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, » 2 50
Etranger... 1 an, » 9 —
... 6 mois, » 5 —
payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

ANNONCES
Canton, une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace.
RÉCLAMES: 80 c. la ligne.
Pour annonces et réclames ex-cantonales, s'adr. à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Fribourg, ou à ses succursales.

Paraissant le mercredi et le samedi

Supplément bimensuel gratuit: L'ÉCHO LITTÉRAIRE

Prix du numéro: 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION: Rue du Tir 131, BULLE.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ: Bulle, dép. 5⁵⁵ 10⁵⁰ 2²⁸ 5¹⁵ 8⁵⁰ — Bulle, arr. 8⁵⁸ 10⁵ 4⁵⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁰

Bulle
Suisse
17 Septembre
TIONS
ressants du monde.
ÈNEMENT de PIE X
de Serbie.
onthev. — Union instrumentale
des Festivals de Lausanne et
locales diverses, ainsi que le
e voleurs. — La Belle au bois
idées sérieuses et comiques.
de troupes. — Défilé de régi-
s d'artillerie et de carabiniers.
0 cent. — Troisième, 50 cent.
réduits pour pensionnats et
que séance.

EBER-CLÉMENT
de foin.
rmev exposera à vendre, en
de la Cascade, à Bellegarde,
ainsi qu'environ 15,000 pieds
(H3483F)782
Le Greffe de Paix.
sont bon marché et écono-
miques à l'emploi. Nous re-
commandons ces produits
du pays à qui, pour cette
raison, vent le meilleur pour
l'ais, chez **Seurs Gobet**,
(H2F)783

de montagnes
et
de bois.
26 septembre 1903.
du soir, à l'Hôtel de Com-
mont, la Municipalité du dit
location par voie d'enchères
le terme de 3 ou 6 ans, les
municipales dans la vallée de
celles dites *Derrière le Ro-*
llée du Kaiberbönli.
il sera procédé à la vente
400 numéros de beaux bois
lés dans la forêt communale
enseignements, s'adresser à
RAYROUD. [777
5 septembre 1903.
Par ordre:
Greffe municipal.

de bétail.
es enfants de feu Isidore
arsens, ci-devant fermier à
fera vendre en mises publi-
17 septembre, sur la
é au bétail, à Bulle, dès 1 h.
es portantes ou vélées; 5 gé-
4 génisses de 2 ans; 2 veaux
ureau de 15 mois, 2 bœufs
(H435B)
es se feront au comptant.
Joseph MORARD.
ptembre 1903. [778

occasion de la
ÉNICHON
NNE MUSIQUE
ET DANSE
au
DU TIVOLI
Bulle.
diale. (H486B)781
J. GRAND,
propriétaire
ES FILLES
continuellement des
es filles
que de chocolat
[780
dès le commencement.
ASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS

BULLE, le 15 septembre 1903.

Taxe militaire et nationalité suisse.

Le Conseil fédéral a tranché récemment un cas intéressant qui a fait quelque bruit dans la presse. Il a écarté comme non fondé le recours d'un nommé Joseph-François Bertech, à Columbus (Ohio), contre une décision du département militaire du canton de St-Gall, le déclarant astreint au paiement de la taxe militaire.

Le recourant avait quitté la Suisse en février 1895 et il a acquis, le 1^{er} juin 1896, le droit de cité des Etats-Unis. Par lettre du 31 août 1897, il a informé le consul suisse de Cincinnati (Ohio), qu'il renonçait à la nationalité suisse. Se fondant sur cette renonciation, il déclare qu'ayant cessé d'être Suisse, il n'est plus tenu, depuis 1896, de payer la taxe d'exemption du service militaire.

Dans ses observations sur le recours, le département militaire du canton de St-Gall répond ce qui suit:

« Le recourant n'a jamais fait opposition aux bordereaux de taxe de 1896 et de 1897, ni à ceux qui lui furent envoyés ensuite toutes les années; il n'a donc pas utilisé le délai de recours qui lui a été chaque fois accordé. Ni les autorités communales de Wallenstadt, ni le Conseil d'Etat n'ont jamais reçu de Bertech, avant le mois de mai 1903 (lettre du 22 mai 1903), la demande formelle d'être libéré des liens de la nationalité cantonale et communale, bien qu'en 1897 déjà le commissariat des guerres eût fait remarquer à l'intéressé que l'acquisition du droit de cité américain n'impliquait pas sa libération de la nationalité suisse, mais lui créait une double nationalité, entraînant des droits et des obligations dou-

bles; qu'en outre, pour la libération des liens de la nationalité suisse, c'était naturellement la législation suisse sur la matière qui faisait règle; qu'il devait en conséquence adresser une demande de libération au Conseil d'Etat de St-Gall.

Le Conseil fédéral a écarté le recours par les considérants suivants:

1^o La seule question qu'ait à examiner l'instance fédérale de recours est de savoir si la décision de la première instance viole ou applique incorrectement les dispositions légales, si, depuis le 1^{er} juin 1896, le recourant n'est plus citoyen suisse.

2^o La loi fédérale sur la naturalisation suisse et la renonciation du 3 juillet 1876 fait seule règle sur la renonciation à la nationalité suisse. Elle prescrit à l'article 7 que la déclaration de renonciation à la nationalité suisse doit être présentée par écrit, avec les pièces justificatives, au gouvernement cantonal. L'article 8 prévoit une décision de l'autorité compétente déclarant le requérant libéré des liens de la nationalité cantonale et communale et fait dater la libération de la remise au requérant de l'acte de libération. Il résulte des faits que le recourant ne s'est jamais conformé à la prescription formelle de l'art. 7 et qu'en conséquence les autorités saint-galloises n'ont jamais pris de décision le libérant des liens de la nationalité suisse. Le recourant est donc encore aujourd'hui citoyen suisse et il est tenu de remplir tous les devoirs qui lui incombent comme tel.

Il n'y a ainsi pas eu dans l'espèce violation ou application incorrecte des dispositions légales; au point de vue de la loi fédérale sur la naturalisation suisse et la renonciation du 3 juillet 1876, la décision de l'autorité de première instance est inattaquable.

promets que dans vingt-quatre heures, soit demain soir, tu auras ma réponse?

— Voilà parlé! Je compte là dessus.

Et l'affaire fut envisagée comme réglée. Toutefois, l'ami de Jean, qui connaissait à merveille Buenos-Ayres, lui fit derechef diverses communications intéressantes sur les fonctions que son successeur allait remplir, sur ses relations avec le gouvernement et sur l'existence que l'on mène dans la grande ville de l'Amérique du Sud. Le docteur se serait empressé de noter avec soin tous ces renseignements, s'il n'avait pas eu l'esprit occupé ailleurs.

Ils se promènèrent longtemps sur la terrasse des Petits-Remparts. Souvent Jean consultait sa montre pour voir s'il osait bientôt commencer ses visites. A la fin, il déclara à son ami qu'il devait passer chez M. Fininger.

— Bien, fit Oscar Muller, mais nous dînons ensemble?

— Oui, si je suis encore ici à midi, répliqua le docteur.

Et, pour le cas où il ne partirait pas avant cette heure, les deux jeunes gens désignèrent l'hôtel où ils pourraient se retrouver. Ensuite, ils se séparèrent et le précepteur se rendit incontinent chez le père de Dongaldine.

Ce dernier n'était pas chez lui. Comme il faisait partie du bureau électoral, il était déjà sorti, de sorte que le docteur risquait bien de ne plus le rencontrer pendant toute la matinée.

De là, Almeneur s'en alla à l'ambassade d'Allemagne. Même course inutile. Une affiche avertissait le public que

CONFÉDÉRATION SUISSE

Consulats. — Le Conseil fédéral a accepté la démission de M. Pietro Chiesa, vice-consul de Suisse, à Rorario, dans la République Argentine, et nommé au poste vacant M. F. Henzi, de Berne, négociant à Rosario.

Du Simplon. — On constatait depuis quelque temps, sur un des chantiers d'Iselle, des vols fréquents de dynamite, sans qu'on pût mettre la main sur le coupable. Enfin, la police découvrit, cachée dans la chambre d'un mineur du Simplon, une provision de dix-huit cartouches de dynamite. Le voleur a été arrêté. C'est un nommé La Rosa. Que voulait-il faire de ces cartouches? On l'ignore encore.

Exposition suisse d'agriculture. — Les préparatifs de l'Exposition suisse d'agriculture qui a lieu, comme on sait, cette année, du 18 au 27 septembre à Frauenfeld, avancent rapidement. De nombreux exposants prennent déjà sur place leurs dispositions, et des produits exposés arrivent à chaque instant.

La ville de Frauenfeld possède un emplacement superbe, et le comité d'organisation a su avantageusement aménager les casernes, les écuries et les nombreux hangars dont la place d'armes est abondamment pourvue.

La participation des exposants est très forte, et celle des visiteurs promet de ne lui céder en rien.

Protection des travailleurs. — Dans sa séance de vendredi, la Commission permanente de l'Association internationale pour la protection légale des travailleurs, réunie à Bâle, a décidé ce qui suit: Le bureau de l'Association invitera le Conseil fédéral à convoquer une conférence des différents

le dimanche les bureaux n'étaient ouverts que de onze heures à onze heures et demie. D'un côté comme de l'autre, il se heurtait à l'impossible.

Dans une disposition chagrine qui s'expliquait, Jean parcourut les rues de la vieille Berne, plongées en leur tranquillité du dimanche matin. Il y avait bien un mouvement de promeneurs sous les arcades; mais peu de voitures roulaient sur le pavé chauffé par le soleil. De temps en temps, il saluait une connaissance; il s'arrêtait parfois aussi à lire les dernières proclamations adressées aux électeurs. Cette lecture ajouta encore à sa mauvaise humeur. Car, si l'appel des patriciens allait à peine le pressentiment d'une défaite certaine, celui des libéraux, de son propre parti, était rédigé en phrases si creuses, et par-ci par-là si haineuses, qu'il en avait presque honte pour lui et pour ses amis. Rarement il avait vu une aussi bonne cause défendue par d'aussi tristes moyens. Est-ce que ses idées avaient peut-être changé depuis qu'il était entré chez M. Fininger? Non, mais le docteur se demandait, perplexé, si la rudesse serait toujours la marque distinctive de la démocratie. Et il souhaitait alors l'arrivée d'une époque dans laquelle le libéralisme s'identifierait étroitement avec les manières polies d'une société meilleure qu'auraient enfin formée une éducation et une instruction élevées. Les partis y vivraient côte à côte, sans se déchirer ni se salir, travaillant au bien-être de tous et au bonheur de la patrie. (A suivre.)

gouvernements en vue d'arriver à l'interdiction du travail de nuit des femmes. Le bureau exposera dans son mémoire que le repos de nuit des femmes doit être, à titre provisoire, de dix heures, puis définitivement de douze. Les exceptions existantes seront supprimées, sauf cependant en ce qui concerne la préparation des poissons et des fruits, et cela à titre provisoire.

En ce qui concerne la question de la céruse, la Commission demande que les pays interdisent l'emploi de la céruse afin de protéger les peintres et vernisseurs, et que des démarches soient faites auprès des gouvernements pour que ces derniers fassent une enquête sur la possibilité de réduire l'emploi des autres composés à base de plomb et de les faire remplacer par d'autres produits. Après cette enquête, une conférence internationale devra être convoquée pour étudier toute la question des composés de plomb.

La conférence a été close ensuite par un discours du président.

Le centenaire tessinois. — Il a plu, dimanche, toute la journée. Le concours de gymnastique n'a pas été très fréquenté. Le soir, les fêtes ont été clôturées par un concert et tableaux vivants sur le podium.

Saint-Gall. — *Trois enfants brûlés vifs.* — Mercredi dernier, un violent incendie se déclarait dans une maison du village de Saint-Georgen, située à deux kilomètres de Saint-Gall. Les progrès du feu furent si rapides que trois enfants de huit, dix et quatorze ans, logés aux mansardes, n'eurent pas le temps de se sauver et furent brûlés vifs.

Le bâtiment, qui est la propriété de la commune des bourgeois de Saint-Gall, a été complètement anéanti. Il en est de même du mobilier des deux familles qui habitaient l'immeuble.

Vaud. — *Incident.* — L'autre jour, peu après le départ de Montreux du bateau *La France*, pour Genève, une dame vint s'asseoir à la place que venait de marquer un étranger en y déposant son manteau. Lorsque survint le propriétaire du susdit vêtement, réclamant, à juste titre, la jouissance de la place qu'il venait de quitter, la dame rageuse s'empara du manteau et le jeta dans le lac, sans plus de façon et où, probablement, il restera longtemps. Cet objet d'habillement contenait dans ses profondeurs un porte-feuille renfermant, paraît-il, 1000 marcks et différents papiers de valeur. Arrivés à Genève, l'on s'est dirigé en compagnie d'un gendarme au consulat où la trop intempesive dame déclara, par l'organe de son mari, que le *dommage* serait payé. Tout va bien qui finit bien ; toutefois voilà des nerfs qui reviennent cher !

Pluie de fourmis. — Vendredi dernier, entre 6 et 7 heures du soir, des tourbillons de fourmis volantes se sont abattus en plusieurs endroits de Moudon. Dans quelques jardins, ces insectes formaient une couche grouillante au pied des arbres qui les avaient attirés, et ils répandaient une odeur âcre qui prenait à la gorge. A la tombée de la nuit, ils reprirent leur vol.

Tabacs. — La récolte des tabacs a commencé à Payerne, Corcelles et environs. Les dernières chaudes journées leur ont fait grand bien et la récolte est généralement belle.

Clarens. — M. Camille Pelletan, ministre de la marine française, venant d'Italie, est arrivé dimanche soir à Clarens, avec Mme Pelletan, pour rendre visite à la mère de cette dernière, en séjour ici.

Genève. — *Incendie à Carouge.* — Dans la nuit de samedi à dimanche, un violent incendie a détruit, à Carouge, tout un groupe de bâtiments du Clos de la Filature. Le brasier était énorme ; les flammes s'élevaient dans le ciel à une grande hauteur et le rougeolement s'étendait à toute la petite cité. A Plainpalais — au boulevard de la Cluse, au

boulevard Carl Vogt, à la rue de Carouge notamment — les façades des maisons donnant du côté de Carouge étaient éclairées de la sinistre lueur.

En ville, le bruit se répandit bientôt qu'« il brûlait » à Carouge — et ce fut une foule qui se dirigea du côté de l'Arve.

Le feu était droit derrière la Filature, au bord du canal passant à cet endroit. Là se trouve — se trouvait — un long bâtiment occupé par la fabrique de parqueterie de MM. Badel et Tosio ; ce bâtiment est divisé en deux : d'un côté — côté de la Filature — sont les machines, plus loin sont les entrepôts ; ce sont ces derniers qui ont été totalement détruits.

— *Noyé.* — Vendredi, MM. Jean Paccot et Jules Pillet, avaient loué un bateau et pêchaient dans les environs de Bellevue, près du café-restaurant Ducros. M. Pillet, ayant voulu tendre un filet, monta à l'arrière du bateau, se tenant droit. Survint une vague et M. Pillet tomba à l'eau. Son camarade, M. Paccot, se porta à son secours, et appela, mais sans réussir à se faire entendre. Le malheureux resta quelques instants à la surface de l'eau, puis disparut. Des recherches faites dans le courant de la soirée par MM. Paccot, Moulin et Bullat restèrent sans résultat.

ÉTRANGER

France. — *Tempête.* — Les dépêches du 12 septembre de Cherbourg, de Dieppe et de Boulogne-sur-Mer signalent une tempête extrêmement violente. De nombreux bateaux sont à la côte. Les dégâts sont énormes.

— *Au Havre.* — Pendant un terrible ouragan, la mer furieuse a débordé sur le quartier de St-François, qui forme une île, et inondé toutes les rues. Les habitants ont passé une partie de la nuit de vendredi à samedi à lutter contre les flots, procédant au sauvetage dans les endroits les plus exposés. Les caves ont été envahies par les eaux.

Le quartier de l'Eure a été également menacé.

— *Les fêtes de Tréguier.* — Dimanche a eu lieu à Tréguier, l'inauguration de la statue de Rann. Des discours ont été prononcés par MM. Guieysse, député, Anatole France, Berthelot, Chaumié, ministre de l'instruction publique, et le maire de la ville. Un banquet, auquel assistaient plus de 2,000 personnes, a eu lieu ensuite.

— *La tragédie de Longpré.* — Un quintuple suicide signalé jeudi est celui d'un employé parisien nommé Tirmache et de sa famille. Employé laborieux et zélé, d'apparence correcte, père de famille estimé, Tirmache avait cependant des vices qui devaient causer sa perte.

Ce n'est un secret pour personne dans le voisinage qu'il buvait beaucoup, était devenu alcoolique et à ce premier vice, en joignait un autre beaucoup plus grave, l'érotomanie, et cette malheureuse passion lui avait, ces temps derniers, créé des démêlés assez graves avec la justice.

Dimanche, cité devant le commissaire de police, M. Börde, l'érotomane fut très sévèrement admonesté par le magistrat. Le lendemain de sa comparution il disparaissait avec sa famille et allait se donner la mort à Longpré-les-Corps-Saints, avec tous les siens.

Belgique. — L'ouragan de jeudi et vendredi a causé des dégâts énormes dans toute la Belgique.

Angleterre. — Une tempête terrible s'est abattue jeudi soir sur toute l'Angleterre. Beaucoup de communications télégraphiques sont interrompues. Des dépêches de Douvres, Folkestone, Deal, Douglas, Newhaven et d'autres ports annoncent une mer très dangereuse.

La traversée de la Manche est excessivement difficile.

A Douvres, quelques ouvriers sont emprisonnés

sur la digue, à un mille de la côte ; les remorqueurs ne peuvent approcher.

Samedi, on télégraphie que les ouvrages provisoires de brise-lames ont été emportés par la mer. Les dégâts atteignent un million de francs.

Le bateau *Kuaiche* a chaviré au large de Dun-geuss. Huit hommes de l'équipage ont péri. L'escadre de la Manche à Deal, vient de passer une épreuve terrible : la mer balsait les ponts des croiseurs et des cuirassés.

La communication téléphonique avec Paris est totalement interrompue.

Algérie. — Les troupes françaises, qui ont perdu, le 2 septembre, 37 hommes dans une embuscade à El-Moungar, viennent d'être attaquées encore à Ben Z-zerg. Les détails manquent.

CANTON DE FRIBOURG

Subside fédéral. — Le Conseil fédéral a alloué au canton de Fribourg, pour les travaux de reboisement et d'assainissements suivants :

1. Gérine I (Creux d'Enfer), propriété de l'Etat ; a) pour travaux de culture et d'assainissement 30,800 fr. ; b) pour clôtures et clayonnages 775 francs ; total 31,575 fr.

2. Hoëllbach IV, propriété de l'Etat, a) pour travaux de culture et d'assainissement 18,400 fr. ; b) pour clôtures et clayonnages 713 fr. 50 ; total 19,113 fr. 50, soit en tout 50,688 fr. 50.

Distinction. — Nous apprenons que le gouvernement de la République française vient de conférer les palmes académiques à M. Victor Giraud, professeur à l'Université de Fribourg, auteur de plusieurs ouvrages importants.

Les manœuvres

Samedi soir, l'infanterie bernoise et bâloise de la division des manœuvres a fait son entrée à Fribourg. Le ciel commençait à s'assombrir, mais la température était encore douce et agréable.

Les bataillons 26 et 27 ont été logés au Collège et au Pensionnat. Le 25 a pris ses quartiers au Guintzet et à Bertigny ; le 27 et le 28 à la caserne et à l'école de la Neuveville ; le 30, aux écoles des filles et à l'École secondaire. Le bataillon 3 des carabiniers a été cantonné à l'Université, à Pérolles et à la Station laitière. La compagnie des aérostiers, avec tout son matériel, s'est installée à Belfaux.

Le parc d'administration. — La compagnie de subsistances a abattu, à Fribourg, un total de 171 bêtes (75 bœufs et 96 vaches). C'était vraiment du bétail de choix. Toute la semaine, une foule de gens se pressaient aux abattoirs pour y acheter des dépouilles. Mais samedi et dimanche on ne pouvait plus rien obtenir ; un des grands charcutiers avait acheté d'avance tout le bloc.

Attentat. — La nuit dernière, vers minuit, une tentative d'assassinat a eu lieu sur la route de la Glâne, près du passage à niveau de la ligne de chemin de fer. Deux ouvriers italiens ont criblé de coups de couteau, une fille, Marie Birbaum, et une femme, Elise Soulgier, toutes deux domiciliées à Fribourg. Lundi matin, à 2 1/2 heures, les deux victimes ont été transportées en char, dans un triste état, à l'Hôpital des bourgeois.

Un gendarme revenant de Posieux ayant entendu des cris au secours, arriva sur les lieux à temps et parvint à arrêter un des assassins en le poursuivant jusque près de l'auberge de la Glâne. C'est un nommé Antiglio.

GRUYÈRE

— **Vaccinations et Revaccinations.** — La vérification des résultats des vaccinations et revaccinations, opérées dans la commune de

Bulle le 11 septembre, à 10 heures.

V^{me} Marc taureauux de 21 et 22 septembre le V^{me} Marché par la Fédération de la race taureauux septembre cou dont une soixante lons âgés de 7 Il y aura, p reproducteurs Le catalogue concernant l'a des sujets expo

Election bre prochain, Bulle seront s M. Joseph Ren

Concours nières et pouli Jugé par les e Il a été distribi classe et 2 en est échue à M syndic de Vai

La Bénic on dire à chaq et pluvieux d peu tout le m rieux se hasar ques pour pro de danse abe jeunesse toujo divertissement Bien des leurs enfants font la grand Ce matin l'on peut cons ablement rat

La temp jours le ther chose assez r malades et l climat. Aussi, et prennent vue de la neig gues.

Ce temps f frères d'arme souffrir de ce armillis qui leurs troupea

Lundi, la c à s'effectuer. un troupeau tion de tout l par le bétail

La grande

CHR

Congrès à Bruxelles a c liberté de pr qui lui sembl la falsificati ou d'autres soit plus adr accompagnés des instituts chiffre élevé Outre une ré

de la côte; les remor-
cher.

que les ouvrages provi-
ont été emportée par la mer.
un million de francs.

chaviré au large de Dun-
l'équipage ont péri. L'es-
cal, vient de passer une
er balayait les ponts des
s.

léphonique avec Paris est

oupes françaises, qui ont
7 hommes dans une em-
ennent d'être attaquées
e détails manquent.

FRIBOURG

— Le Conseil fédéral a
ourg, pour les travaux de
issements suivants :

(nfer), propriété de l'Etat;
lture et d'assainissement
ures et clayonnages 775

riété de l'Etat, a) pour
ssainissement 18,400 fr.;
nnages 713 fr. 50; total
t 50,688 fr. 50.

ous apprenons que le gou-
ue française vient de con-
ques à M. Victor Giraud,
é de Fribourg, auteur de
rtants.

NOUVEAUX

le bernoise et bâloise de
s a fait son entrée à Fri-
ait à s'assombrir, mais la
douce et agréable.

ont été logés au Collège
a pris ses quartiers au
; le 27 et le 28 à la ca-
Neuveville; le 30, aux
ole secondaire. Le batail-
é cantonné à l'Université,

laitière. La compagnie
t son matériel, s'est ins-

istration. — La com-
a abattu, à Fribourg, un
eufs et 96 vaches). C'était
choix. Toute la semaine,
essaient aux abattoirs pour
Mais samedi et dimanche
obtenir; un des grands
l'avance tout le bloc.

it dernière, vers minuit,
a eu lieu sur la route de
e à niveau de la ligne de
iers italiens ont criblé de
fille, Marie Birbaum, et
, toutes deux domiciliées
à 2 1/2 heures, les deux
ortées en char, dans un
es bourgeois.

nt de Posieux ayant en-
rs, arriva sur les lieux à
er un des assassins en le
le l'auberge de la Glâne.

FRIBOURG

et Revaccinations.
Sultats des vaccinations
es dans la commune de

Bulle le 11 septembre, aura lieu vendredi 18 sep-
tembre, à 10 heures du matin, au bâtiment des
écoles.

Le Secrétariat communal.

V^{me} Marché-Concours-Exposition de taureaux de la race tachetée noire à Bulle les 21 et 22 septembre 1903. — Les inscriptions pour le V^{me} Marché-Exposition de taureaux, organisé par la Fédération suisse des syndicats d'élevage de la race tachetée noire, à Bulle les 21 et 22 septembre courant, atteignent le chiffre de 110, dont une soixantaine pour la catégorie de taurillons âgés de 7 à 12 mois.

Il y aura, par conséquent, un grand choix de reproducteurs pour amateurs et syndicats.

Le catalogue donnera toutes les indications concernant l'ascendance, l'âge et la provenance des sujets exposés.

(Communiqué.)

Election communale. — Le 27 septem-
bre prochain, les électeurs de la commune de
Bulle seront appelés au scrutin pour remplacer
M. Joseph Remy, conseiller, démissionnaire.

Concours. — Le concours de juments pouli-
nières et poulins, du Syndicat de la Gruyère, a été
jugé par les experts comme l'un des plus réussis.
Il a été distribué 1 prime en I^{re} classe, 12 en II^{me}
classe et 2 en III^{me} classe. La prime de I^{re} classe
est échue à M. Théophile Romanens, député et
syndic de Vaippen.

La Bénichon. — Triste Bénichon, entend-
on dire à chaque instant. En effet, le temps froid
et pluvieux de dimanche et lundi a contrarié un
peu tout le monde dans ses projets. Les plus cu-
rieux se hasardent à faire le tour des places publi-
ques pour profiter un peu des attractions. Les salles
de danse absorbent la plus grande partie de la
jeunesse toujours friande de ce gentil et salubre
divertissement.

Bien des parents n'ont pu encore sortir avec
leurs enfants pour faire les tours de carrousel qui
font la grande joie des enfants.

Ce matin mardi le temps n'a pas changé et
l'on peut considérer la fête populaire comme pas-
sablement ratée.

La température. — Dans l'espace de deux
jours le thermomètre a coulé de 30 à 6 degrés,
chose assez rare et surtout désagréable pour les
malades et les personnes non habituées à notre
climat. Aussi, nos touristes ne font plus long feu
et prennent rapidement leur billet de retour à la
vue de la neige qui a blanchi nos hautes monta-
gnes.

Ce temps froid incommode non seulement nos
frères d'armes sous les drapeaux, qui doivent
souffrir de ce changement subit, mais inquiète nos
armailis qui ont été surpris par la neige avec
leurs troupeaux dans la montagne.

Lundi, la descente de la montagne a commencé
à s'effectuer. Il a passé dans nos rues, l'après-midi,
un troupeau franc, pie noir, qui a fait l'admira-
tion de tout le monde, autant par le nombre que
par le bétail de choix dont il était composé.

La grande foire approche.

CHRONIQUE AGRICOLE

Congrès de laiterie. — Le congrès réuni à
Bruxelles a décidé de laisser à chaque pays la
liberté de prendre telles dispositions législatives
qui lui sembleraient convenables pour empêcher
la falsification du beurre au moyen de margarine
ou d'autres graisses; il exprime le vœu qu'il ne
soit plus admis à l'importation que des beurres
accompagnés d'un certificat d'origine délivrés par
des instituts officiels, ou des beurres donnant un
chiffre élevé d'acides gras. Le Congrès a voté en
outre une résolution ainsi conçue :

Le lait provenant de vaches atteintes de sto-
matite aphteuse pourra être fourni à la consom-
mation à condition d'avoir été pasteurisé à 85°,
et enfin une troisième résolution disant que, dans
l'état actuel des choses, il est désirable que les
sous-produits de la laiterie coopérative ou indus-
trielle destinés à la consommation subissent un
examen préalable les rendant inoffensifs.

BOUTADES, BONS MOTS, ETC.

Plus incombustible que les autres! — Té! vos
coffres-forts de Paris, disait le Marseillais, ne m'en
parlez même pas!

« Figurez vous que, pendant un incendie qui
dura vingt-quatre heures, on avait mis un lapin
dans un coffre fort fabriqué à Marseille.

Quand le feu fut éteint, on retira le lapin... Eh
bien, il était mort!

— Qu'y a-t-il d'extraordinaire à cela? deman-
dent les assistants.

— Té! attendez un peu, s'écrie le Marseillais.
Il était mort... mais il était mort gelé.

DEPÊCHES

du 14 septembre.

Edenburg. — Dimanche a eu à Edenburg
une assemblée populaire convoquée par le parti de
l'indépendance. Elle a protesté contre la mesure
en vertu de laquelle les hommes qui ont accompli
leurs trois ans de service sont encore sous les
drapeaux. — Après l'assemblée a eu lieu un cor-
tège, composé en grande partie d'étudiants; plu-
sieurs soldats s'y sont toutefois joints. Les parti-
cipants ont lancé des pierres contre les fenêtres
du domicile du major général Sprecher et du colo-
nel Grivischitsch. A 11 h., tout était terminé. Les
autorités militaires ont ouvert une enquête pour
savoir quels sont les soldats qui ont pris part à la
manifestation.

Munich. — On mande de Zell sur-la Ziller
aux *Munchner Neuesten Nachrichten* que la Ziller
a débordé, inondant le Zillertal. Zell est en partie
sous l'eau. Le service des chemins de fer est
interrompu, ainsi que dans le Pusterthal.

Bâle. — Le peintre Ernest Stuckelberg est
mort lundi soir à l'âge de 71 ans.

St-Gall. — Le Grand Conseil a terminé lundi
la discussion en première lecture de la nouvelle
loi d'impôt et a voté une subvention de 20 % au
chemin de fer Lac de Constance-Toggenbourg.

Berne. — Le tribunal a condamné l'ancien
ingénieur A. H. Gunsch, né en 1862, originaire
de Altenhausen près Magdebourg, qui depuis le
mois de mars dernier faisait des tournées en
France, en Italie, en Autriche et en Suisse, où il
se donnait comme ancien combattant boer, colonel
d'artillerie, faisant des conférences et récoltant de
l'argent soi-disant pour les veuves et les orphe-
lins boers. L'arrêt qui le frappe le punit pour ten-
tatives d'escroquerie de sommes inférieures à
300 fr., à 4 mois de prison et à l'expulsion du
canton pendant 5 ans. Gunsch a déjà été condamné
12 fois en Allemagne Il a été arrêté à Berne le
29 août, au moment où il allait donner une de
ses conférences d'ordinaire très fréquentées. Il
sera recherché encore par le parquet des cantons
de St-Gall et Zurich.

St-Petersbourg. — Le Tzar et la Tzarine
accompagnés du grand-duc héritier sont rentrés
des manœuvres.

Vienne. — Par suite de pluies torrentielles
et ininterrompues, le service des trains est sus-
pendu sur différents points dans les provinces de
Salzbourg, Tyrol, Carinthies, Carniole. Un grand
nombre de ponts ont été emportés par les eaux et
plusieurs remblais se sont éboulés. Du bétail a
péri.

Valladolid. — Le roi Carlos est parti lundi
matin pour St-Sébastien.

Paris. — On signale dans toute la région py-
rénéenne des chutes de neige et un abaissement
sensible de la température.

Salonique. — La police a découvert samedi
dans le magasin d'un négociant bulgare 12 pa-
quets de dynamite et 2 bombes. Une lettre a été
saisie annonçant une importante expédition de
dynamite. La police surveille les gares et les bu-
reaux de douanes.

Rome. — (Officiel). — Le roi et la reine se
rendront à Paris le 14 octobre. Ils seront accom-
pagnés par le ministre des affaires étrangères,
amiral Morin, et resteront à Paris jusqu'au 18
octobre.

Pontresina. — La fête centrale du Club alpin
suisse s'est terminée lundi soir. Après l'assemblée
générale de dimanche, les clubistes se sont rendus
à St-Moritz pour le banquet officiel qui a eu lieu
au Kursaal et à l'Hôtel Victoria. Plusieurs discours
ont été prononcés.

La fête centrale de l'Engadine a été certaine-
ment la plus brillante que le Club alpin ait célé-
brée jusqu'ici.

Romont. — Jusqu'au commencement des ma-
nœuvres du 1^{er} Corps d'armée contre la division
combinée. L'Etat-Major du 1^{er} Corps a délivré cette
année 852 cartes de légitimation pour officiers en
civil.

Sofia. — On annonce que le gouvernement
bulgare prépare une note circulaire destinée à
être remise aujourd'hui ou demain aux représen-
tants des grandes puissances à Sofia, afin d'atti-
rer l'attention des cabinets européens sur l'exter-
mination systématique de la population bulgare
en Macédoine et sur la concentration de troupes
considérables le long de la frontière bulgare, con-
centration qui laisserait supposer de la part de la
Turquie des intentions agressives contre la prin-
cipauté.

Le gouvernement princier demanderait aux
grandes puissances signataires du traité de Berlin
de vouloir bien intervenir auprès de la Porte pour
faire cesser cette extermination systématique de
l'élément bulgare et suspendre la concentration
menaçante des troupes ottomanes qui n'est pas
justifiée. Faute de quoi il déclarerait qu'il se ver-
rait à son corps défendant dans l'obligation de
prendre à son tour les mesures correspondantes
nécessaires pour mettre la principauté en état
de faire face à toute éventualité et parer à une
surprise.

Aux personnes d'un certain âge,

si souvent sujettes aux refroidissements, nous leur con-
seillons le réconfortant et fortifiant par excellence, qui a
obtenu à lui seul plus de 20 médailles et diplômes, le véri-
table Cognac Golliez ferrugineux. Se vend en flacons de
2 fr. 50 et 5 fr. dans toutes les pharmacies. Exiger la
marque des *Deux Palmiers*.

Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, à MORAT

Les familles REPOND, MAGNIN et
ROMANENS remercient toutes les person-
nes qui leur ont témoigné de nombreuses
marques de sympathie à l'occasion du grand
deuil qui vient de les frapper en la personne
de leur cher et regretté
Monsieur Joseph Repond.

On demande

comme bonne une **jeune fille** sérieuse et
sachant coudre.
S'adresser au bureau du journal. [784]

Les plus gr. caves de vins

de *Winiger, Boswil.*

| | |
|---|----------|
| 100 l. Vin de table, rouge, gall. | Fr. 28.— |
| 100 l. » rouge, grec | 28.— |
| 100 l. Ital. du sud, rouge, fort | 29.50 |
| 100 l. Rosé, vin de table sorbin | 32.— |
| 100 l. Vin p. coup., 15% | 34.— |
| 100 l. Vin p. malades, vieux, rouge | 41.— |
| 100 l. Tyrolien, spécial, rouge | 46.— |
| 100 l. Panades, bl., ress. au vin vaud. | 31.— |
| 100 l. Espagn. du sud, bl. tr. fort. | 38.— |
| 16 litr. Malaga, vér. | 15.50 |

Garantie réelle : Je reprends chaque en-
voi qui ne convient pas, à mes frais.

Fûts d'échant. dès 50 litres. (n5450q)

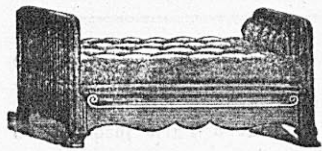
JEUNES FILLES

On engage continuellement des
jeunes filles
à la **Fabrique de chocolat**
de Broc. [780]

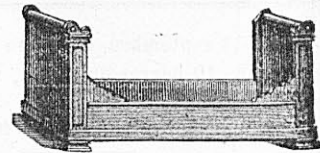
Bon salaire dès le commencement.

Logement à louer

à des personnes tranquilles.
S'adresser à Mademoiselle Eugénie VER-
DON, à Bulle. (H441B)[790]



Grands magasins d'étoffes et de meubles
 Bulle, Grand'rne 26 **LÉVY Frères** Bulle, Grand'rne 26
 à côté du St-Michel à côté du St-Michel



Installations modernes et complètes.

Avant de faire vos achats de meubles, visitez nos magasins, où vous trouverez un choix considérable. L'installation toute nouvelle de machines perfectionnées nous permet de livrer ces meubles, très solides et faits avec des bois séchés à l'avance, à des prix défiant toute concurrence. Plumes. Douvets. Crins divers. Ressorts. Literie. Pour trousseaux complets, nous faisons les prix du commerce en gros. Echanges de meubles contre bois de menuiserie. [219]

BÉNICHONS

On trouvera à cette occasion, chez le soussigné, de bons VINS ROUGES et BLANCS, aux prix suivants :

| ROUGES | | BLANCS | |
|----------------|----------|----------------|----------|
| Par 10 litres. | | Par 10 litres. | |
| Vandrell | Fr. 3.40 | Catalogne | Fr. 3.40 |
| Montagne | 4.— | St-Cugat | 4.— |
| supérieur | 4.50 | supérieur | 4.50 |
| Tarragona | 5.— | Andalousie | 5.— |
| Sevilla vieux | 6.— | Sevilla vieux | 6.— |

Fort rabais par quantités plus importantes.

Chaque client peut déguster gratuitement mes vins.

Fûts et bonbonnes de toutes les grandeurs à la disposition des clients.

Vins fins et liqueurs fines en bouteilles.

| | | | |
|----------------|----------|-----------------|-------------|
| Malaga courant | Fr. 1.70 | Cognac | Fr. 2.— |
| » vieux | 2.20 | » fin, vieux | 2.70 |
| » sup. | 3.20 | » champagne | 4.— |
| Madère | 2.20 | Rham Martinique | 2.50 |
| » Ténérife | 3.20 | » Jamaïque | 3.— |
| Oporto | 3.50 | Kirsch | 2.50 |
| Xérès | 1.70 | » sup. vieux | 3.— |
| Asti mousseux | 1.70 | Bitter Denner | 2.50 et 3.— |
| etc., etc. | | etc., etc. | [776] |

Francisco RIBES, à BULLE

Propriétaire de vignes à San Jaume, Provincia Barcelone (Espagne).



Place du Marché, Bulle
 Cinématographe Géant Suisse

Dimanche 13, Lundi 14, Mardi 15 et Jeudi 17 Septembre

REPRÉSENTATIONS

des événements les plus récents et les plus intéressants du monde.

Entre autres nouveautés :

LA MORT du PAPE LÉON XIII & L'AVÈNEMENT de PIE X
 Assassinat de la famille royale de Serbie.

Cortège officiel le jour de l'ouverture du Tir cantonal de Monthey. — Union instrumentale de Lausanne. — La bannière cantonale vaudoise. Cortège des Festivals de Lausanne et Aarau. — Cortège du Centenaire vaudois à Yverdon et vues locales diverses, ainsi que le Cortège de la Fête fédérale des Sous-Officiers à Berne.

De même quelques nouvelles séries : Ali-Baba et les quarante voleurs. — La Belle au bois dormant. — Robinson Crusoe, plus un très grand nombre de pièces sérieuses et comiques.

NOUVEAU !! Scènes du rassemblement de troupes. — Défilé de régiments. Tir et manœuvres d'artillerie et de carabiniers.

PRIX DES PLACES : Premières, 1 fr. — Secondes, 70 cent. — Troisièmes, 50 cent. Enfants en dessous de 10 ans demi-place. — Prix réduits pour pensionnats et écoles.

Changement de programme à chaque séance.

Se recommander :

WEBER-CLÉMENT

USINE DES GRANDS-CRÊTS, VALLORBES

Téléphone.

Société anonyme par actions.

Téléphone.

Chaux silosées éminemment hydrauliques.

Les Usines ne fabriquent pas de ciment. Bennes des meilleures et des plus avantageuses pour bétonnages, maçonneries, crépissages, etc.

Analyses et essais du bureau fédéral de Zurich à disposition.

Installation moderne la plus perfectionnée.

10 000 tonnes, contenance des Silos. — Production journalière : 100 tonnes.

Puissance électrique : 200 chevaux. — Raccordement industriel avec les C.F.-F.

Adresse télégraphique : GRANDS-CRÊTS, VALLORBES.

Fournisseur de l'entreprise du Tunnel du Simplon.

Dépôtaires : MM. Gippa, à Bulle; J. Fischer et Edouard fils, à Fribourg; Del Caldo, à la Tour-de-Trême. [H24146L]

VENTE DE BOIS

Il sera mis en vente :

1. Au Schlündiwald, commune de Boltigen : 213 sapins (bois de sciage et de construction) mesurant 600 m³.

25 sapins (bois de chauffage), mesurant 50 stères.

2. Sur le Schüpf :

50 sapins (bois de sciage et de construction) mesurant 150 m³.

14 sapins (bois de chauffage) mesurant 15 stères.

Les offres sont à adresser au soussigné jusqu'au 30 septembre, où l'on peut prendre connaissance des conditions.

Berne, le 10 septembre 1903.

Eug. V. BUREN & Cie
 BERNE

795](H5310Y)

GYPSERIE — PEINTURE — DÉCORATION — ENSEIGNES
 FAUX-BOIS — MARBRE

E. BIGOTTA-GENILLOUD

BULLE — Café des Chemins de fer — BULLE

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX RÉDUITS [269]

Vente de lait.

La Société de fromagerie de Lessor expose à vendre en mises publiques son lait emporter ou à fabriquer depuis la St Denis 1903 jusqu'à l'Alpage 1904. Fromagerie et porcherie en bon état.

Les mises auront lieu samedi 19 septembre, à 7 1/2 heures du soir, à la salle d'école.

Les conditions seront lues avant les mises. Pas d'indemnité.

Par ordre : Le Secrétaire : ROBADEY Albin.

792]

Commune des Planches-Montreux Amodiation d'Alpage.

Le lundi 26 septembre courant, à 2 heures du jour, à la Maison de ville des Planches, la Municipalité de cette commune exposera en amodiation par voie d'enchères publiques et pour le terme de 4 ans :

a) Les pâturages des montagnes des Gralleys ;

b) de Jaman et de la montagne d'Amont

c) Le pâturage de Chamossale et Pacot, estivage de 30 vaches.

Sur ces pâturages existent des bâtiments en bon état et suffisants pour loger le bétail à alper.

Les amodiateurs auront la faculté de vendre des boissons dans les chalets qui se trouvent sur les passages très fréquentés du Col de Jaman et des Rochers de Naye.

Pour garantir leurs engagements, les amodiateurs devront fournir caution.

Les amateurs peuvent prendre connaissance des conditions au Greffe municipal des Planches. Le même jour à la même heure, il sera exposé en location diverses places communales.

Montreux, le 30 septembre 1903.

791](H5050M) Greffe municipal.

BONNE OCCASION

On cherche un jeune homme de 16 à 20 ans pour aider dans les travaux agricoles. Gage à convenir. Facilité d'apprendre la langue allemande. Bon traitement. (H5181Q)

S'adresser à Oscar Vogtli, zum Kreuz, Hochwald, près Bâle. [786]

On demande

2 bons ouvriers menuisiers-charpentiers, pour de suite.

S'adresser à Joseph MEILLAZ, charpentier Sorens. [772]

Location de montagnes

et

Vente de bois.

Le samedi 26 septembre 1903,

dès les 7 heures du soir, à l'Hôtel de Commune à Rougemont, la Municipalité du dit lieu exposera en location par voie d'enchères publiques, pour le terme de 3 ou 6 ans, les montagnes communales dans la vallée de Vers champs, et celles dites Derrière le Rocher, dans la vallée du Kaiberhüni.

Le même soir, il sera procédé à la vente aux enchères de 400 numéros de beaux bois de sapin, martelés dans la forêt communale de Comborsin.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Syndic A. RAYNOUD.

Rougemont, le 5 septembre 1903.

Par ordre : Greffe municipal.

H25239L]

Mises de bétail.

Le tuteur des enfants de feu Isidore TROUZY, de Marsens, ci-devant fermier à Avry dev. Pont, fera vendre en mises publiques le jeudi 17 septembre, sur la place du Marché au détail, à Bulle, dès 1 h. de l'après-midi :

3 mères-vaches portantes ou vélées ; 5 génisses portantes ; 4 génisses de 2 ans ; 2 veaux de l'année ; 1 taureau de 15 mois, 2 bœufs de 3 ans. (H435B)

Les paiements se feront au comptant.

Joseph MORAND.

Bulle, le 3 septembre 1903. [778]



A louer :

l'appartement du 2^{me} étage de la Brasserie du Midi.

S'adresser au propriétaire, M. DEMIÈRE, dentiste, Bulle. [638]

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS